



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE COATICOOK
VILLE DE WATERVILLE**

AVIS PUBLIC-DÉROGATION MINEURE

Le conseil municipal de la Ville de Waterville doit statuer sur une demande de dérogation mineure numéro 2021-04-0005 au Règlement de zonage #614 et ce, lors de la séance du 3 mai 2021 tenue à 19 h à huis clos.

Identification du site concerné :

Lot 2 129 550, rue Mountain View, Waterville dans la zone RB-1.

Nature et effets :

Cette demande a pour objet :

- De régulariser l'implantation d'un bâtiment principal à distance de 6,03 mètres de la limite avant plutôt que 8 mètres ;
- De régulariser l'implantation d'un garage détaché en cour arrière à une distance de 1,42 mètres de la limite latérale droit plutôt que 1,5 mètre;
- De régulariser l'implantation d'une remise en cour arrière à une distance de 0,39 mètre de la limite latérale gauche plutôt que 1,5 mètre ;

Toute personne intéressée peut être entendue, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement de l'urbanisme, lors de la séance régulière du conseil municipal le 3 mai 2021 à 19 h. La séance étant tenue à huis clos, les questions, commentaires ou préoccupations doivent être transmis par écrit avant la tenue de la séance. Les correspondances peuvent être acheminées par courriel ou par courrier aux coordonnées ci-dessous.

Ville de Waterville
170, rue Principale Sud
Waterville (Québec)
JOB 3H0
dg@waterville.ca

DONNÉ À LA VILLE DE WATERVILLE, CE 14 AVRIL 2021.

Nathalie Isabelle
Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière